



Assemblée Générale
(25 juin 2015)

Rapport financier

Exercice 2014

1. RESULTAT

Le résultat net dégagé pour 2014 est déficitaire de **103 326,56 €** contre un déficit de 100 056,33 € en 2013.

2.1. LES PRODUITS

Le total des produits représentant les ressources de l'association progressent de 29,40 % par rapport à l'exercice précédent passant de 1 300 014 € en 2013 à **1 682 154 € en 2014 (+382 140 €)**.

La **collecte auprès du public** diminue de 101 K€

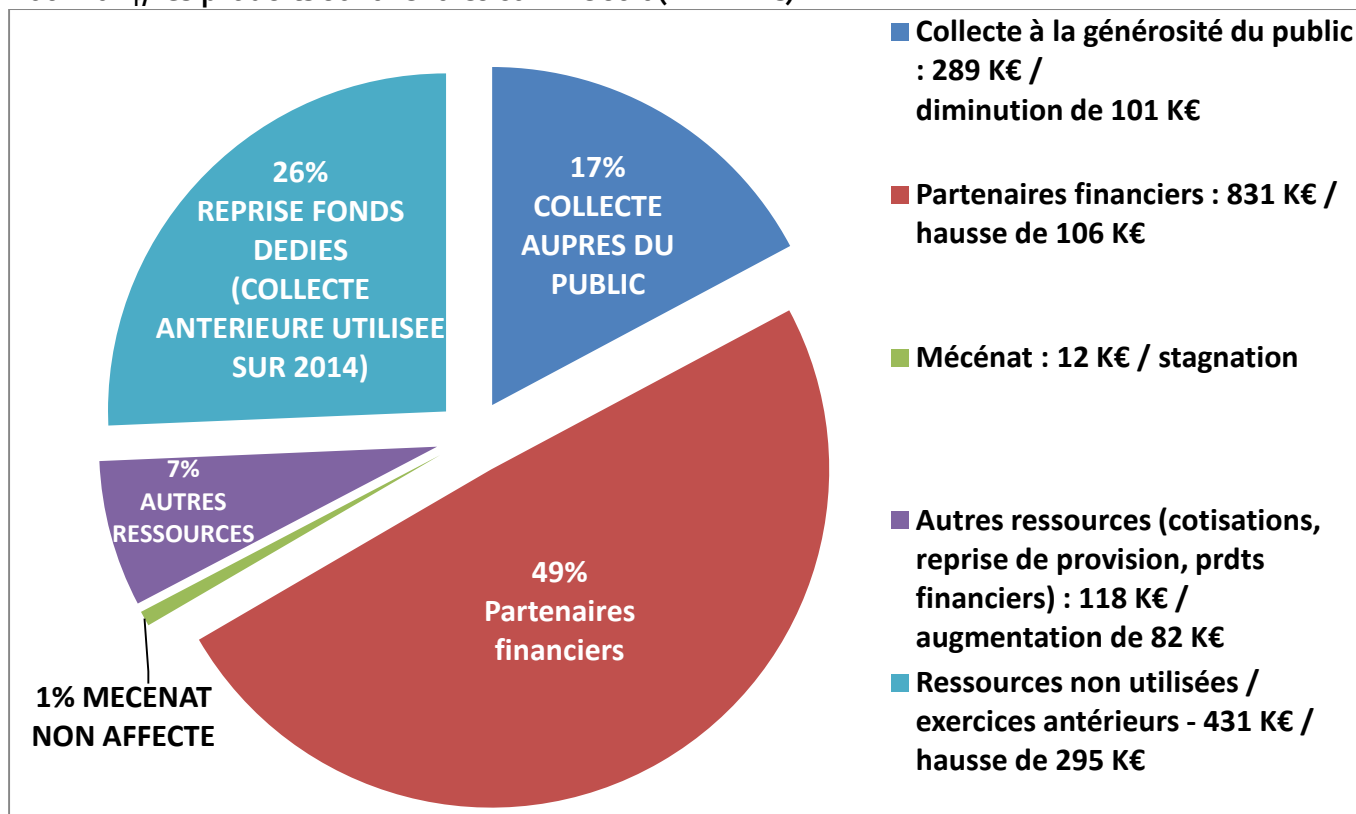
- Les legs sont en diminution de 63 K€ (92 K€ contre 155 K€ en 2013),
- Les dons liés à la générosité du public sont en diminution de 38 K€, soit 197 K€ contre 235 K€ en 2013 (mailings et prélèvements automatiques - 20 K€ ; dons sans sollicitation directe - 18 K€)

La **collecte auprès des mécènes/partenaires financiers** augmente de 106 K€ (843 K€ contre 737 K€ en 2013)

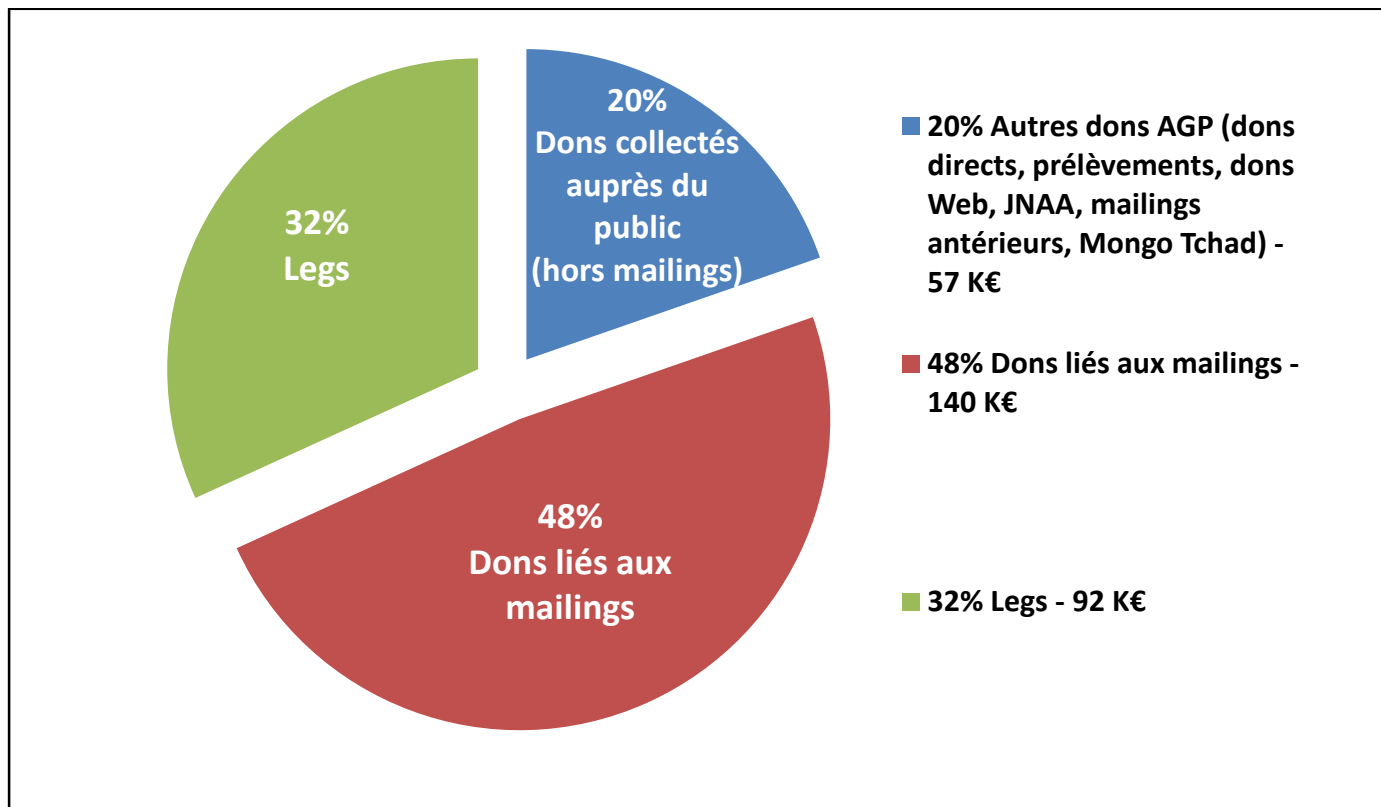
Compte tenu des produits annexes de 118 K€ (produits liés au rapport SFO, transfert de charges et produits financiers), et hors reprise sur provision et fonds dédiés, le total des produits passe de 1 141 K€ en 2013 à 1 250 K€ en 2014 (+109 K€).

En définitive, l'augmentation des ressources totales, après intégration de la variation des reprises de provision et fonds dédiés (+273 K€), s'élève à 382 K€ entre 2013 et 2014 contre +93 K€ entre 2012 et 2013.

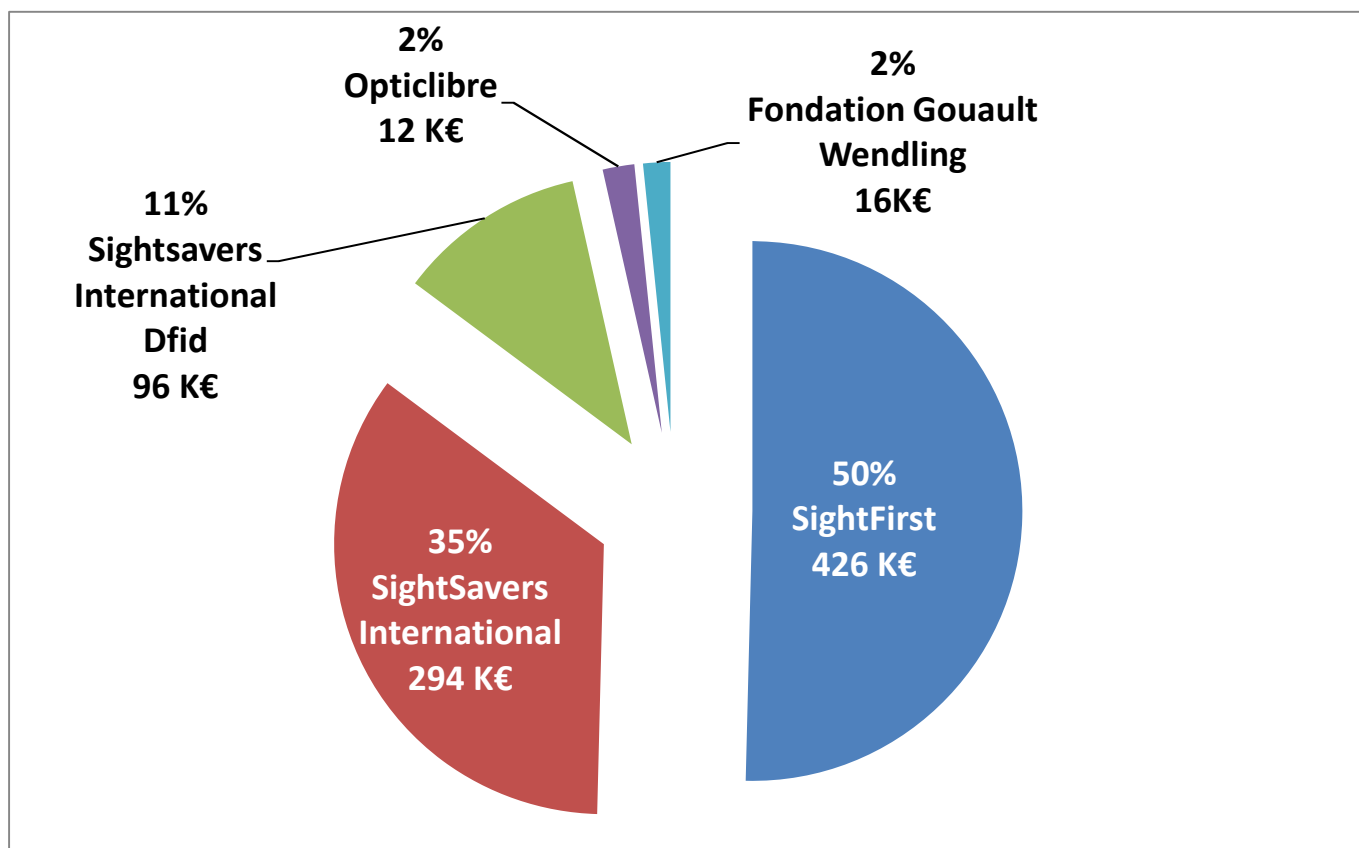
Pour 2014, **les produits** sont ventilés comme suit (**1 682 K€**) :



2.1.1. Dons liés à la générosité du public : 289 237 € (-101 394 €)



2.1.2. Partenariats et mécénats privés : 843 181 € (+ 105 962 €) :



Les partenariats d'un montant de 843 181 € (contre 737 219 € en 2013, soit une augmentation de 105 962 €) sont composés des contributions :

- Lions Club pour la Guinée et le Niger (mise en œuvre de soins oculaires complets) à hauteur de 425 914 €,
- Sightsavers International pour 293 714 € au titre de l'élimination du Trachome au Tchad (programme pilote, cartographie), et au titre du programme national de lutte contre l'Onchocercose au Congo.
- Sightsavers International Difd pour 95 552 € au titre du Programme National de Lutte contre le Trachome au Tchad (préparation et mise en place du projet sur 5 ans),
- Fondation Gouault Wendling pour 16 000 € (versement de bourses et équipement en matériel destinés à des étudiants),
- De la contribution de notre partenaire Opticlibre pour 12 000 €.

2.1.3. Legs et donations 91 995 €

Ils correspondent à la quote-part de la rentabilité financière perçue tous les ans en provenance d'une donation pour 73 181 €, et au dénouement de quatre legs pour 18 813 €

2.1.4. Produits financiers

Ils s'élèvent à 11 020 € contre 10 998 € en 2013 (placements de la trésorerie disponible en comptes à terme).

2.1.5. Autres produits :

Ils sont composés notamment des produits générés par :

- Le produit généré par les insertions publicitaires dans le rapport « SFO » pour 25 280 €,
- Les cotisations versées par les membres de l'OPC, pour 980 €.
- Les transferts de charge (80 192 €) relatifs notamment :
 - A la prise en charge par des partenaires financiers d'une quote-part (90%) du coût d'organisation des congrès internationaux de septembre 2014, pour 74 379 €,
 - La prise en charge d'une formation à hauteur de 5 000 €,

2.1.6. Ressources non utilisées des exercices antérieurs : 431 829 €

Cette reprise comprend la quote-part de la collecte réalisée sur exercices antérieures, qui, non utilisée au 31 décembre 2013, avait été enregistrée en fonds dédiés (montant total des fonds dédiés fin 2013 : 890 970 €).

Les 431 829 € correspondent en partie à la collecte antérieure employée sur 2014. Les fonds dédiés existants au 31 décembre 2013 en sont diminués d'autant.

2.2. LES CHARGES

Le total général des charges 2014 d'un montant de **1 785 480 €** contre 1 400 071 € en 2013 augmentent de 27% (+ 385 410 €)

- Des charges de fonctionnement en hausse de 152 250 €,
- Des charges liées aux programmes en hausse de 235 396 €
- Diminution de la prise en charge sur fonctionnement de dépenses opérationnelles – 2 236 €

Sont mentionnées ci-après les explications des variations les plus significatives par groupe de dépenses :

2.2.1. Les consommations : + 187 905 €

- Fonctionnement : + 4 400 €
 - o Fournitures administratives et petit équipement + 2 360 €
 - o Carburant BRAO + 2 208 €
- Programmes : + 183 505 €
 - o matériel médical : + 228 000€
 - o carburant : + 16 000 €
 - o achat de matériel de transport : - 63 000 €

2.2.2. Les services extérieurs (locations, entretiens et réparations, maintenance, colloques) + 181 114 €

- Fonctionnement : + 78 297 €
 - o Organisation à Paris par l'OPC en septembre 2014 de deux colloques internationaux : le coût de location des salles, chambres pour les séminaristes, restauration... inscrit à cette ligne s'élève à 76 514 €. Pour information, le coût global du colloque, intégrant également notamment les frais de traduction de 4 464 €, s'élève à 81 955 €, pour une prise en charge de la part des partenaires de 74 379 € ; ainsi, la charge nette supportée par OPC au titre de ces congrès est de 7 575 € ;
 - o Changement de serveur informatique ayant induit des interventions et des systèmes de sauvegarde supplémentaires.
Le coût supplémentaire en maintenance sur 2014 est de 5 668 € ;
 - o Economie en fonctionnement du poste assurances pour 3 375 €, justifié principalement par le financement en 2014 du poste « assurances missions » sur le fonds dédiés « missions sociales ».
- Programmes : + 102 818 €
 - o Locations véhicules pour programmes : 72 756 €
 - o Augmentation du poste assurances pour 5 097 €, en raison notamment de la prise en charge sur fonds dédiés des assurances missions (auparavant en fonctionnement)
 - o Remise en état matériel médical pour envoi : + 24 902 €

2.2.3. Les autres services extérieurs (personnel extérieur, honoraires, transports, affranchissements, télécommunication) : + 135 510 €

- Fonctionnement : - 42 444 €
 - Diminution du poste « honoraires », due notamment à internalisation de la comptabilité depuis février 2014 : - 38 553 €
 - Honoraires / Routage mailings : en diminution de 12 097 € (une campagne de fidélisation non dédiée en moins par rapport à 2013 ; campagne de phoning en 2013)
 - Honoraires / impression versés liées à la réalisation du rapport « SFO » en 2014, contrairement à 2013 : + 12 425 €
 - Organisation de deux congrès : honoraires traducteur + accès base médias : 5 544 €
 - Déplacements : en diminution de 15 903 € (augmentation de la prise en charge des déplacements sur fonds dédiés)
 - Réception + 2 275 € (déjeuners partenaires / réunions Light For the World)
- Mailings dédiés : + 8 805 € (une campagne de fidélisation dédiée supplémentaire en 2014, donc non intégrée dans le budget fonds propres).
- Programmes : + 169 149 €
 - o Indemnités des représentants de l'OPC (Mali et Tchad) : + 21 631 €
 - o Transport : + 26 216 €
 - o Voyages et Déplacements : + 77 079 €
 - o Hébergements : + 33 657 €
 - o Télécommunications : + 5 954 €
 - o Services bancaires : + 3 623 €

2.2.4. Charges fiscales et de personnel : + 141 773 €

- Fonctionnement : + 133 909 €

Recrutements au siège du Directeur des Programmes, du Responsable Comptable / Ressources Humaines, d'une Assistante de Direction (en remplacement de la Responsable Administrative partie au 31 décembre 2014), et d'un CDD sur 7 mois au service communication;

Recrutements à BRAO du chef des projets et du Chef des projets au Mali;

- Bureau au Tchad (financé intégralement par partenaire) : 7 611 € (coût du Directeur par Intérim du 20 novembre au 31 décembre 2014).
- Programmes : + 254 € (taxes et cartes grises véhicules programmes)

2.2.5. Charges diverses de gestion courante (amortissements, perte sur créance, soutiens financiers) : - 1 647 €

- Fonctionnement (dotations aux amortissements, soutien financier, perte sur créance) :
- 21 936 €
 Passage en 2013 d'une perte sur créance irrécouvrable (ancienne agence qui réalisait le rapport SFO, désormais internalisé) pour 23 K€
- Programmes : + 20 288 € (versements de bourses, soutiens aux programmes nationaux de lutte contre la cécité).

2.2.6. Charges financières : - 1 783 € (dont – 509 € pour le fonctionnement)

Diminution des pertes de change sur comptes libellés en devises étrangères (le seul compte libellé en dollars sur lequel ont été constatées ces variations de change a été soldé courant 2014).

2.2.7. Engagements à réaliser sur ressources affectées : - 257 996 €

Cette dotation comprend la quote-part de la collecte réalisée sur l'exercice, qui, non utilisée au 31 décembre 2014, est enregistrée en fonds dédiés.

Les 244 223 € correspondent en partie à la collecte 2014 qui sera employée sur exercices futurs. Les fonds dédiés existants au 31 décembre 2014 en sont augmentés d'autant.

2.2.8. Impôts sur les sociétés : + 533 €

Impôt acquitté sur les revenus de comptes à terme, en augmentation par rapport à 2013 (placements sur une année complète en 2014, contre 5 mois en 2013).

Les **dépenses réalisées** au cours de l'exercice (hors provisions et fonds dédiés) sont également reprises dans le **CER** (Compte d'Emplois des Ressources), qui, entre 2013 et 2014 présente les ratios suivants :

Libellés	2014 en €	2014 en %	2013 en €	2013 en %
Missions sociales	1 203 862	78%	594 437	66%
Frais de recherche de fonds	264 545	17%	212 295	24%
Frais de fonctionnement et autres	72 851	5%	91 121	10%
Total des charges	1 541 258	100%	897 853	100%